



EDITO

L'idée principale du journal de ce mois c'est les voyages des élèves à travers l'Europe, les TC-SER Barcelone, les ANA Paris.

Mais aussi ce qui vous concerne: les transports, la relation au tabac, les économies d'eau, les problèmes d'Internet à La Raque...

Bonne lecture!

et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce premier numéro .

TC et SER aux saveurs de l'Espagne

C'est le 7 mars dernier que les élèves de TC1, TC2 et SER accompagnés de leurs professeurs ont pris la route direction l'Espagne. 4 jours bien remplis, et plus d'une visite alléchante en bref un voyage passionnant. Au programme visite de la région de « Las Borges Blanques », célèbre pour son huile d'olive vierge, avec visite de la coopérative « San Isidre » ainsi qu'une visite du « Parc Tematic de l'Oli » célèbre musée retraçant le patrimoine et l'évolution de la fabrication de l'huile d'olive. Dégustation obligée...

Les SER eux ont enchainé par une visite du patrimoine de la région, au Conseil commercial de las Garrigues. Les TC les ont rejoints par la suite pour une dégustation de Turrón dans la fabrique Vincens où au final l'achat a été très mouvementé.

Les deux derniers jours enfin, Alimentaria 08. Un salon réparti sur 2 sites dans Barcelone où des professionnels de l'alimentation venus de partout, présentent leurs produits, nouveautés ou services. Au menu dégustations variées, de jambon de montagne, vins, fromages, chocolat... Et au retour des sacs bien remplis d'échantillons et de documentations. Les SER en ont

profité le vendredi pour visiter la célèbre ville de Barcelone. N'oublions pas les soirées mouvementées et bien arrosées des étudiants mais aussi des professeurs.

Merci Madame Ibanez.!



*TC et SER à Barcelone, avec JP
POUZENS*



*Pour illustrer notre voyage à
Paris, la traditionnelle photo au
pied de la Tour Eiffel, avec en
prime un petit coin de ciel bleu.*

Voyage Capital pour les ANA

Comme tous les deux ans, les étudiants d'ANABIOTEC, accompagnés des quatre enseignants des disciplines techniques, ont participé à un voyage pédagogique à Paris, fin mars. Le programme était chargé: visite du Musée de l'Institut Curie avec rencontre avec un chercheur en immunologie; une demi-journée sur le site scientifique du CEA (Centre à l'Energie Atomique) d'Evry consacré au génome humain; une visite au Palais de la Découverte, avec conférence sur le système immunitaire; rencontre avec des chercheurs en biologie moléculaire de l'École Normale Supérieure de Biologie. Et, pour la partie « culturelle »: visite du Louvre en nocturne, visites au Muséum d'Histoire Naturelle (Galerie de l'évolution et exposition temporaire "Abysses") et au Musée de l'Homme (diversité génétique des populations), la Cité des Sciences de La Villette ainsi qu'une promenade encadrée dans Paris, permettant de voir les principaux monuments historiques de la capitale. Bilan: de nombreuses ampoules, quelques nuits blanches, et beaucoup de satisfaction, Paris, c'est fatigant! Mais il y a tant de choses à faire et à voir.

C.J.

INTERNET

Des problèmes pour se connecter ?



Saviez-vous que l'accès à Internet dans l'école a été bloqué pendant une période de l'année, suite à des téléchargements abusifs.

La connexion n'était rétablie qu'en fin d'après midi vers 18H00.

Depuis quelques temps l'accès à Internet pour les étudiants a été rétabli. Pourtant un problème de connexion semble subsister.

En effet, il arrive régulièrement de subir plusieurs coupures au cours de la journée, voire même de ne pas pouvoir se connecter du tout.

Problème avec les bornes ? Problème d'opérateur ?

En tout cas cette défaillance nuit énormément à l'ensemble des étudiants, ainsi qu'au bon fonctionnement du CDI.

Réactions d'étudiants :

« Je ne comprend pas, on nous avait dit que l'école était capable de localiser et bloquer les postes qui enfreignaient les règles »

« On se demande comment les étudiants ont pu être pénalisés dans leur formation pour une minorité malhonnête »

Êtes-vous du genre écolo ?

Se dire écolo alors qu'au moins une personne sur deux prend sa voiture pour faire de petites distances ou bien fait des déplacements inutiles tout au long de la journée sans penser aux conséquences que cela entraîne, les personnes honnêtes répondront non. La plupart des gens prennent leur voiture pour aller au travail, ceci étant la principale raison de ce mode de transport. Les problèmes sont surtout les flux pendulaires entraînant les files de voitures, d'embouteillage et donc la pollution. En France, les transports représentent 21% des émissions de gaz à effet de serre et 25% des émissions de CO2 engendrant la hausse des températures et l'augmentation du SMOG urbain. Indispensable, à nos modes de vie, la mobilité pourrait être changée pour ainsi protéger notre planète et celle des générations futures. En effet pourquoi ne pas

utiliser les transports collectifs (train, bus, tramway...), ces modes de transports permettent de lutter contre la pollution de la planète, ils sont aussi bénéfiques moralement pour les individus: Dans notre voiture, on est seul, on s'ennuie d'ailleurs ; qui n'a jamais parlé ou chanté devant son volant ?, ensuite, on est stressé, énervé lorsqu' il y a des embouteillages alors que dans un moyen de transport collectif, on peut lire, regarder le paysage, bavarder avec ses voisins... La voiture est un moyen de locomotion quand on y réfléchit bien, qui comporte de nombreux inconvénients: la pollution, le prix du pétrole qui augmente, les accidents meurtriers de la route, la saturation des routes et bien d'autres, alors pourquoi ne pas être un minimum écolo en changeant votre mobilité par des moyens de transport plus adaptés comme le covoiturage, le bus ou même le vélo ou la marche à pied pour les petites distances !

Céline Allard

TOUT LE MONDE A L'EAU !

L'eau recouvre la majeure partie du globe, et cependant, on estime que moins de 1 % de l'eau existant sur Terre est de l'eau douce exploitable pour les activités humaines. De plus, elle est bien souvent gaspillée et polluée du fait des usages domestiques, agricoles et industriels.

L'eau est un bien, une ressource des plus précieuses, nous devons réfléchir à des solutions pour mieux la gérer, mieux la recycler et moins la gaspiller. Voici quelques petites idées pour essayer d'économiser l'eau, afin de protéger ce bien donné par la nature.

- * Ne pas laisser couler l'eau quand on fait la vaisselle.
- * Mettre un pichet d'eau potable au réfrigérateur de manière à éviter de faire couler souvent l'eau du robinet jusqu'à ce qu'elle refroidisse pour boire frais.
- * Démarrer la machine à laver uniquement lorsqu'elle est pleine.
- * Un cycle de lavage du linge à 30/40°C consomme trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C. (L'énergie sert à chauffer l'eau)
- * Démarrer le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein.
- * Installer des régulateurs de débits d'eau.
- * Arroser les plantes avec l'eau de rinçage des légumes.
- * Récupérer, stocker et utiliser l'eau de pluie pour les usages non alimentaires (lessive, entretien de la maison, lavage des véhicules, arrosage des plantes, renouvellement de l'eau de la piscine).
- * Réparer les fuites d'eau sans attendre. Pour détecter une fuite, on peut consulter le compteur d'eau le soir avant de se coucher puis le matin au lever. Si la valeur du compteur a augmenté, c'est qu'il y a une fuite quelque part.
- * Vérifier de temps en temps le bon fonctionnement du robinet qui permet de couper l'arrivée d'eau

pour le logement. En cas de fuite soudaine, ce robinet peut vous éviter d'inonder tout l'appartement.

* Prendre une douche (20 à 60 litres d'eau) plutôt qu'un bain (100 à 150 litres).

* Ne pas laisser couler l'eau quand on se savonne sous la douche. (Faire du sport avant de se doucher permet de ne pas avoir froid)

* Ne pas laisser couler l'eau quand on se brosse les dents. Utiliser un verre pour se rincer la bouche

* Ne pas laisser couler l'eau lorsqu'on se rase. Utiliser le clapet de lavabo

* Ne pas prendre plusieurs douches par jour.

* Installer un stop-douche permet d'arrêter l'eau tout en gardant le réglage de la température. Cela évite de perdre une nouvelle fois de l'eau le temps de régler la température quand on commence le rinçage.

Chaque fois que nous tirons la chasse d'eau, nous gaspillons 10 à 12 litres d'eau rendue potable à grands frais. Cette consommation représente 35 % de notre facture ! (idéalement, l'eau qui alimente la chasse pourrait être de l'eau non potable, de l'eau de pluie, en aménageant un réservoir de récupération 3 mètres au-dessus des toilettes).

* Arroser les plantes le matin tôt ou le soir pour que l'eau utilisée ne s'évapore pas trop par l'action du soleil.

* Vérifier la météo (si de la pluie est prévue) avant d'arroser.

* Dans les WC, installer une chasse d'eau avec un double bouton-poussoir

* Si on fait couler l'eau avant de prendre sa douche pour attendre qu'elle atteigne la bonne température, on peut la faire couler dans un seau pour la réutiliser.

Pas difficile de faire un petit geste pour une grande cause...Alors, vous vous y mettez quand, au développement durable??



Ca va faire un tabac !

Le tabac et la loi

De nos jours, il y a beaucoup de débats sur le tabac et la loi.

Le tabac est un produit licite, ou l'on peut devenir dépendant. Le tabac peut provoquer des problèmes de santé à la personnes qui fument mais également aux personnes qui sont à côté de lui, mais sa production et sa vente sont réglementées.

Le tabagisme passif augmente le risque d'infections pulmonaires chez l'enfant. Il peut provoquer des cancers du poumon, des crises cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux, de l'asthme. Par ailleurs, aujourd'hui, plus de 70 % des Français et 80 % des non-fumeurs se déclarent gênés par la fumée.

Depuis le 1er février 2007, la loi de l'interdiction de fumer dans les lieux collectif est passée :

- dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou qui constituent des lieux de travail ;
- dans les établissements de santé ;
- dans l'ensemble des transports en commun ;
- dans toute l'enceinte des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.

Certaines catégories d'établissements (restaurants, casinos et discothèques) ont eu un délai supplémentaire, jusqu'au 1er janvier 2008 pour s'adapter à la nouvelle réglementation.

En cas de non-respect de la loi

Le fait de fumer hors des emplacements réservés est passible d'une amende forfaitaire de 68 euros

Le fait de ne pas avoir mis en place les normes applicables aux emplacements réservés ou la signalisation, est sanctionné par une amende forfaitaire de 135

Testez votre dépendance psychologique et comportementale au tabac.

Cochez 1 chiffre pour chaque affirmation.

5= toujours 4= souvent 3= parfois 2= rarement 1= jamais

> Je fume quand je sens une baisse d'énergie

> Le fait de tenir une cigarette à la main fait partie du plaisir de fumer

> Le fait de fumer est agréable et relaxant

> J'allume une cigarette quand je suis en colère

> Je ne supporte pas de me trouver sans cigarettes

> Le geste d'allumer une cigarette fait partie du plaisir de fumer

> Je prends plaisir à fumer

> Quand quelque chose m'ennuie ou me gêne, j'allume une cigarette

> Quand je ne fume pas, j'en suis très conscient

> Je fume pour avoir la forme

> J'ai d'avantage envie de fumer quand je me sens bien et détendu

> Quand j'ai le cafard ou que je veux oublier mes soucis, j'allume une cigarette

> J'ai très envie d'une cigarette quand je n'ai pas fumé depuis longtemps

Si votre score est égal ou supérieur à 11 votre dépendance est élevée et indique que ce facteur représente pour vous une source de satisfaction importante dont vous devez tenir compte dans vos efforts pour vous arrêter. Tout score inférieur à 7 est considéré comme faible.

Et les portes ouvertes, alors...

... Elles se sont déroulées le samedi 29 Mars de 10h à 17h, sous un soleil qui était au rendez-vous.

L'équipe des TC et de SER se sont chargés, avec les professeurs et Mr Lautard de l'accueil et du fonctionnement. Madame Laralde (professeur de communication), Nicoleta (TC 1) et Alexandre (TC 2) étaient les pilotes de cette journée.

Ont également participé à cette journée, le personnel de l'établissement (visite des chambres) et les responsables du secrétariat, du CDI et de la salle informatique. Mission réussie puisque pratiquement tout le monde était au rendez-vous, l'ambiance était chaleureuse. Les visiteurs étaient satisfaits de l'accueil, de l'organisation et de la signalisation. Ils ont également apprécié le cadre de vie ainsi que le fonctionnement de l'école en général.

Les futurs élèves ont apprécié la rencontre avec les étudiants. Nous avons été honorés par la visite du nouveau Maire de Lasbordes (Monsieur Quaglieri) ainsi que du Maire de Castelnaudary (Monsieur Maugard).

Convivialité et bonne humeur étaient de la partie, nous remercions tous les acteurs qui ont contribué au bon déroulement de la journée !!!

PUB pub PUB pub PUB pub PUB

Tous au « Chogun »
Le BAR de LASBORDES
devrait ouvrir ses portes fin
Avril.

A cette occasion, une soirée
d'inauguration est prévue. Un
affichage à La Raque viendra
annoncer cette ré-ouverture
d'ici quelques temps.

Il faut savoir que le café de
Lasbordes à long temps été un
lieu de rassemblement pour
les étudiants de la Raque.

Mais depuis le début de
l'année 2007, le café de
Lasbordes est fermé suite au
décès de son propriétaire. Le
Café restera fermé durant de
longs mois, avant que la
licence ne soit reprise par un
habitant du village.

Le Bar s'appellera désormais
le "Chogun".

Outre les consommations du
Bar, le Chogun proposera
également de la restauration
et de l'hébergement. En
effet, des aménagements au
1er étage ont été réalisés : il
y aura cinq chambres d'hôtes
et chacune aura un thème et
une ambiance différentes.

Quant à la restauration, il est
prévu des repas midi et soir,
avec des plats simples et pas
chers (pizzas, pâtes,
charcuterie)

Et pour finir, place à la
gourmandise
Mieux au chocolat

Préparation : 10 min
Cuisson : 30 à 40 min

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 125 g de farine
- 125 g de beurre
- 250 g de sucre
- 1 tablette de chocolat (soit environ 200 g)
- 4 oeufs
- 1/2 sachet de levure

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C (th 6).

Faire fondre le chocolat dans une casserole, avec un peu d'eau.

Hors du feu, ajouter le beurre, la farine et la levure.

Préparer une mousse avec le jaune d'oeuf, le sucre et un peu d'eau; l'ajouter à la préparation chocolatée.

Battre les blancs en neige, et les incorporer dans la casserole tout doucement.

Verser le tout dans un moule beurré à bords hauts, et enfourner, pendant environ 35 min.

On peut rajouter du sucre glace ou du chocolat fondu, pour décorer le dessus du gâteau.

BON APPETIT !

L'EQUIPE DE VOTRE JOURNAL:

REDACTION DES
ARTICLES

MISE EN FORME
MAQUETTE

PLANNING & CONTROLE

IMPRESSION &
DISTRIBUTION

ANAIS ACHMET-
MACHMETOW/ REMI
GOUZY /SABRINA GOTH

MARIE CAZES/MARIE
DEJEAN/ MELANIE
JULIAN

CELINE ALLARD/NOELIE
BOUNHOURS/NADIA
KHEIRALLAH-DALMAU

MARGAUX
LEVENARD/THIBAUT
PAINCO/LAURELIE VIDAL

(nous remercions également tous les auteurs de ces articles, dans les classes ou parmi le personnel de l'Ecole)